

Bon de commande Baptême de l'air en Montgolfière

- 1 Adulte	226,36 € x 1 =	€
- 2 adultes	217,27 € x 2 =	€
- 3 Adultes	208,18 € x 3 =	€
- Adultes supplémentaires	190,00 € x =	€
- Nacelle exclusive (Max 4 pers)	790,00 € x =	€

	Total (HT) =	€
	TVA (10%) =	€
	Total (TTC) =	€

Coordonnées de chaque passager :

Nom	Prénom	Age	Poids	Tel	email

Adresse de facturation :

SOCIETE :Personne à contacter :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Tel fixe : Tel port. :
 Email :

J'ai lu et j'accepte les conditions générales
de vente (voir au dos)

Signature

Mode de paiement :

Chèque bancaire (à libeller à l'ordre de Sarl Altitude 2.0)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1/ Conditions de vente :

Tout transport effectué et tout autre service rendus par la SARL ALTITUDE 2.0 sont régis par :

- Les Tarifs applicables
- Les Conditions Générales ci-dessous
- La réglementation applicable, laquelle est réputée faire partie intégrante des présentes.

Ces conditions sont contractées par l'acheteur mais le billet peut être transmis à quelqu'un d'autre comme cadeau dans la mesure où nous en sommes informés. Nous considérons dès lors que le possesseur du billet accepte nos conditions de vente.

2/ Tarifs et Paiement:

Nos tarifs sont valables à partir du 1er décembre 2017 et sont modifiables à tout moment sans préavis. Ces prix incluent une TVA à 10% pour les vols ainsi que l'assurance responsabilité civile transport aérien.

Ces prix incluent l'organisation du vol (équipage, véhicule d'assistance, transport, collation) et l'assurance de transport de passagers à titre onéreux.

Pour la clientèle individuelle, le passager doit s'acquitter du paiement intégral du billet lors de l'achat. Aucun acompte n'est accepté.

Votre billet est valable un an à compter de la date d'achat et vous sera expédié dès réception du règlement.

Vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la date de la commande. Nos billets ne sont pas remboursables.

3/ Conditions de vol et d'embarquement:

Personne n'a le droit de monter à bord de nos montgolfières sans être muni d'un billet de vol valide.

Le vol qui est soumis aux conditions météorologiques ne permet pas de garantir un circuit donné. Sa durée est d'une heure en moyenne, mais le pilote se réserve le droit de modifier cette durée, le lieu de décollage, l'heure du rendez-vous et tout ce qui concerne le vol.

Les vols sont effectués en VFR (règles de vol à vue), tel qu'imposé par la réglementation en vigueur et la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Les pilotes d'Altitude 2.0 sont les seuls maîtres à bord et à ce titre ont autorité sur toutes les personnes embarquées. Ils peuvent à tout moment refuser d'embarquer ou décider de débarquer toute personne ou tout chargement présentant un danger pour le déroulement ou la sécurité du vol. Il peut à tout moment interrompre le vol pour des raisons de sécurité. Aucune prestation ne sera remboursée si le vol a duré un minimum de 30 minutes.

Le pilote n'étant pas qualifié pour juger de la condition physique ou mentale des passagers, il vous incombe de prendre un avis médical auprès de qui de droit. Si vous venez de subir une intervention chirurgicale ou souffrez d'un problème médical sérieux, vous devrez fournir un certificat médical certifiant de votre aptitude à participer à un vol en montgolfière.

Les passagers sous l'influence de drogues et d'alcool ne sont pas acceptés à bord.

Nous ne pouvons embarquer ni les femmes enceintes, ni les enfants de moins de 6 ans. Tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte.

Il est de votre responsabilité de nous communiquer l'âge exact de l'enfant lors de la réservation du billet.

Les personnes à mobilité réduite ne peuvent être embarquées, car notre équipement ne nous permet pas de les recevoir en toute sécurité.

4/ Annulation ou report du fait de SARL ALTITUDE 2.0

La SARL ALTITUDE 2.0 se réserve donc le droit d'annuler un vol si les conditions météorologiques et/ou techniques ne sont pas favorables à un vol en toute sécurité. Seul le pilote est apte à apprécier l'opportunité d'un vol et est habilité à prendre la décision de décollage et de vol. La décision d'annulation du vol peut être prise à tout moment tant que le décollage de la nacelle n'est pas effectif. La SARL ALTITUDE 2.0 ne peut être en aucun cas tenue pour responsable des dépenses engagées par le passager pour se rendre sur le lieu de rendez-vous (déplacement, hébergement, restauration).

Dans les cas évoqués ci-dessus, le billet reste valable jusqu'à la fin de validité du billet et la SARL ALTITUDE 2.0 s'engage à faire 3 propositions de vol au détenteur du billet. Toutefois aucun remboursement n'est possible.

5/ Confirmation des vols :

Suite au règlement du billet de vol, Altitude 2.0 vous demandera vos préférences, contraintes et disponibilités et vous inscrira sur une liste de réservation. Vous donnerez un numéro de téléphone et un mel auquel ALTITUDE 2.0 pourra vous contacter.

Les passagers ayant réservé un vol auprès de la SARL ALTITUDE 2.0 doivent impérativement la joindre par téléphone la veille du vol entre 16h00 et 18h00 au 06.21.78.27.89 ou, en cas de non réponse, au 06.82.39.12.61 afin de recevoir la confirmation que leur vol est maintenu à la date et à l'heure prévus et connaître le lieu du rendez-vous. En cas d'incertitude météo, il pourra vous être demandé de recontacter la sarl ALTITUDE 2.0 ultérieurement.

6/ Report de la réservation, annulation ou non présentation du passager :

En cas de non appel téléphonique du passager la veille ou en cas d'absence du passager (sauf report 72 heures avant le vol) à la date et à l'heure du rendez-vous confirmé par SARL ALTITUDE 2.0. L'annulation de fait sera constatée et le billet sera considéré comme consommé.

Si le passager souhaite reporter son vol, la demande devra être effectuée au plus tard dans les 72 heures précédant la date prévue du vol. Dans ce cas, une nouvelle date sera fixée en accord avec le passager et ce à concurrence de 3 reports maximum pendant la période de validité du billet. Si la demande de report intervient avec un délai inférieur à 72 heures, le vol sera considéré comme effectué et le billet comme consommé.

7/Modification de la prestation :

La SARL ALTITUDE 2.0 peut, pour toute raison de sécurité ou d'intérêt du vol, modifier le lieu de décollage ou changer de montgolfière.

Elle peut, également et sans préavis, faire appel à une autre société ou association afin de réaliser la prestation due.

8/ Assurances :

Les frais d'assurances liés à la responsabilité civile des aéronefs et concernant les passagers sont inclus dans le prix du billet.

Les risques sont pris en charge pour des montants comparables à ceux stipulés dans les conventions internationales s'appliquant au transport aérien de passagers.

La responsabilité de la SARL ALTITUDE 2.0 ne peut être engagée concernant les bagages ou effets personnels (appareils photos, caméras, vêtements, téléphones portables...) qui pourraient être endommagés ou détruits au cours d'un vol ou de sa préparation.

De même, la responsabilité de la SARL ALTITUDE 2.0 ne peut être engagée en cas de blessure volontaire ou de suicide.

Il est de votre responsabilité de prendre une assurance supplémentaire si vous le jugez nécessaire.

9/ Litiges :

Tout litige, contestation ou défaut de règlement seront soumis à la compétence du tribunal du Mans.

10/ Tenue vestimentaire portée par les passagers :

Il est vivement conseillé de porter des vêtements confortables (ni mini-jupes ni robes) et ne contenant pas de matières synthétiques.

Le port de chaussures de randonnée ou de sport est également vivement conseillé. Les chaussures à talons sont interdites.